



# PAYSAGE HARMONIEUX PROTÉGÉ MAROJEJY – ANJANAHARIBE SUD – TSARATANANA (COMATSA SUD)



**Catégorie :** Paysage harmonieux Protégé, catégorie V (Sud)

**Gestionnaire :** World Wide Fund for the Nature Madagascar Country Office (WWF MDCO)

**Superficie :** 80 204 ha

**Localisation géographique :** Province Antsiranana ; Régions Sava et Sofia ; Districts Andapa, Bealanana et Befandriana Nord

**Label international :** Zone clé pour la biodiversité, Aire Prioritaire pour la Conservation des Plantes, Alliance pour l'Extinction Zéro (AZE)

**Début des financements de la FAPBM :** 2023



## DÉNOMINATION

Le nom de la Nouvelle Aire protégée (NAP) vient du fait qu'elle joue le rôle de couloir forestier reliant la Réserve Naturelle Intégrale de Tsaratanana, le Parc National de Marojejy et la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe Sud.

## ESPÈCES PHARES

COMATSA est essentiellement couvert de manière continue par la **forêt dense humide sempervirente de moyenne altitude**. La partie Sud est moins riche que la partie Nord sur le plan floristique, toutefois, la flore représentée inclut des espèces endémiques du domaine de Sambirano. La partie Sud est tout autant riche en faune avec une diversité spécifique considérable en **reptiles et amphibiens** ; des espèces endémiques locales y sont d'ailleurs recensées pour ces deux groupes.



1

ESPÈCE DE CHAUVE-SOURIS



42

ESPÈCES D'AMPHIBIENS

dont 4 en danger, 8 vulnérables, 2 endémiques locales, l'une étant classée vulnérable



9

ESPÈCES DE LÉMURIENS

dont 1 en danger critique (le Propithèque soyeux), 1 en danger (le lémurien nocturne Aye-aye), 3 vulnérables



89

ESPÈCES D'OISEAUX

dont 2 en danger, 4 vulnérables (ex : l'effraie rousse de Madagascar)



3

ESPÈCES DE CARNIVORES

dont 1 vulnérable (le fosa)



62

ESPÈCES DE REPTILES

dont 4 endémiques locales, 2 en danger, 7 vulnérables



123

ESPÈCES DE PLANTES

dont 102 endémiques de Madagascar parmi lesquelles 4 en danger, 1 vulnérable et 1 endémique locale



22

ESPÈCES D'AUTRES MAMMIFÈRES



Le Corridor Marojejy-Anjanaharibe Sud-Tsaratanana a deux parties : Nord qui est de catégorie VI, et Sud qui est de catégorie V.

Il fait partie du Complexe des Aires Protégées Ambohimirahavavy Marivorahona (CAPAM) qui regroupe 5 Aires Protégées (AP) : COMATSA Nord, COMATSA Sud, Tsaratanana, Bemanevika et Mahimborondro.

## SPÉCIFICITÉS DE L'AIRE PROTÉGÉE

### PAYSAGES ET HABITATS



Forêt dense humide semperfivente de moyenne altitude, fourré éricoïde de montagne, végétation rupicole, prairies et pâturages secondaires, mosaïque de culture, fourrés et forêts secondaires, marais herbeux et tourbières.

### PRESSIONS ET MENACES



Défrichement, feux, exploitation forestière sélective, collecte de produits forestiers, chasse, exploitation minière.



### VALEUR ÉCONOMIQUE

#### Source hydrologique alimentant

**les bassins de la région** ; protection des réseaux hydrographiques irriguant la grande superficie de riziculture de la cuvette d'Andapa. **Elle joue également un rôle important dans la régulation du climat de la région.**



### CONTRIBUTION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Le gestionnaire travaille conjointement avec les **Communauté de Base (COBA)** dans la mise en œuvre des activités menées dans la NAP. Ces communautés locales sont fortement impliquées notamment à travers leur **participation dans les activités de conservation** : des polisin'ala assurent par exemple les réalisations des patrouilles et surveillances dans leurs zones respectives. Les COBA bénéficient d'accompagnement, de formation et de renforcement de capacités afin de leur permettre d'acquérir les capacités techniques, institutionnelles, organisationnelles requises pour une bonne gestion des ressources naturelles.



### EFFORTS ET RÉSULTATS DE LA FAPBM

Le financement assure la mise en œuvre des **activités de conservation** (patrouilles et surveillance, suivi et restauration écologique, Information- Education-Communication- IEC, etc.), **l'appui aux communautés et aux structures de gagements locales, et couvre une partie du salaire et des frais de fonctionnement de l'unité de gestion.**



fapbm



www.fapbm.org

Crée en 2005, la **Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM)** est un **fonds fiduciaire malgache dédié à la conservation de la biodiversité de Madagascar**. Elle constitue un mécanisme de financement innovant et pérenne du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM).